

Inscriptions

Les pré-inscriptions se font via email, téléphone, Facebook ou directement au bureau du service jeunesse de la Maison de la Vie Associative.

Les confirmations d'inscriptions sont envoyées par courrier et email. Les documents obligatoires y sont joints et à retourner lors de la **réunion d'information obligatoire** :

- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire + photocopies des vaccins + ordonnance(s) (si besoin)
- Règlement intérieur
- Photocopie de l'Aide CAF 2024 (Quotient familial inférieur à 800)

Ces documents doivent être complétés (recto/verso) et signés par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant.

Des documents à titre informatif vous seront également fournis :

- Fiche explicative
- Trousseau

D'autres documents peuvent vous être demandés (attestation ou brevet de natation, autorisation de sortie de territoire, certificat médical...).

La réunion d'information se tiendra le **jeudi 20 juin 2024 à 18h30** en salle de réunion (1^{er} étage de la Maison de la Vie Associative) (1 rue de la Haute Borne 54230 Neuves-Maisons).

La présence d'un parent est obligatoire.

L'équipe d'animation

L'équipe d'encadrement est composée d'un directeur et de deux animateurs diplômés. Elle se constitue autour de valeurs communes et prépare ensemble un projet pédagogique (mis à disposition). L'équipe veillera à organiser les activités en écoutant les envies et les besoins des jeunes.

Fonctionnement

Un certain nombre d'animations sont définies par l'équipe d'encadrement. Cependant lors des temps libre les jeunes pourront proposer des activités et ainsi construire leur séjour. Ils seront également force de proposition dans la vie quotidienne.

Règles de vie

L'équipe d'animation sera auprès des jeunes durant la vie quotidienne ainsi que les temps d'animation. Elle sera vigilante à leurs relations et aura à cœur de résoudre les conflits qui peuvent survenir. Elle mettra en œuvre divers moyens d'échanges afin de répondre au mieux aux besoins immédiats des jeunes mais également elle favorisera la prise de responsabilité par le biais d'initiatives. Elle veillera à être à l'écoute des idées des jeunes. Un respect mutuel et une relation de confiance seront essentiels tout au long du séjour.

Les repas

Chaque jour, les repas/goûters seront préparés sur place par les jeunes accompagnés par l'équipe d'animation. Ils veilleront ensemble à l'équilibre de ceux-ci.

Journée type

8h-9h : Réveil échelonné

10h-12h : Activité

12h30 : Repas

14h-18h : Activité

18h-19h30 : Quartiers libres

19h30 : Repas au camping

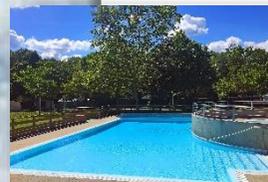
20h30 : Début de la veillée

22h30-23h00 : Couchage

Les horaires proposés ci-dessus peuvent être modulables en fonction des activités proposées, de la vie quotidienne ou de la fatigue des jeunes.

Camping de la Lône

Ce camping se situe dans le Rhône, plus précisément dans la forêt du Pilat. Dans une petite ville au bord de la rivière, nommée Saint-Pierre-de-Bœuf. L'établissement présente toutes les commodités nécessaires pour l'accueil de groupe. Les jeunes dormiront sous tente et auront à disposition de nombreuses activités dont une piscine extérieure.



Les familles ayant un quotient familial inférieur à 800 peuvent bénéficier des aides de la CAF en fournissant l'attestation CAF 2024 (Aide aux Temps Libres).



Par suite des différents abus, toute absence non justifiée 48h à l'avance sera facturée.

Pour un enfant	Quotient familial inférieur à 600	Quotient familial entre 600 et 800	Quotient familial entre 800 et 1200	Quotient familial entre 1200 et 1500	Quotient familial supérieur à 1500
Pour 6 jours (sans aide)	123,60 €	154,50 €	166,86 €	173,04 €	185,40 €
Pour 6 jours (avec aide)	55,62 €	85,02 €	--	--	--
Carte d'adhésion 2024	2,06 €	4,12 €	5,15 €	5,67 €	6,18 €
Absence non justifiée	123,60 € ou 55,62 €	154,50 € ou 85,02 €	166,86 €	173,04 €	185,40 €

Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants domiciliés dans une commune extérieure à Neuves-Maisons.

La carte d'adhésion est obligatoire. Elle est valable de janvier à décembre.

Une facture globale vous sera dressée par le trésor public.

Aucun paiement ne sera effectué lors de l'inscription.



ESPACE JEUNES
11 À 13 ANS



SÉJOUR dans le Rhône

Du samedi 27 juillet
au
vendredi 2 août 2024

En route vers les
Jeux Olympiques!

Au programme,
2 matchs de football féminin!



ET



Et bien d'autres activités!
Acrobranche, hydrospeed...



Service Jeunesse

03 83 40 01 41 - isabelle.remy@neuves-maisons.fr
MVA - 1 rue de la Haute Borne - 54230 NEUVES-MAISONS